

**COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

PROCÈS-VERBAL

2^e séance – 16 juin 2022 – 16h à 19h

Vidéoconférence - Zoom

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Madame France Bélisle, coprésidente

Madame Anik Des Marais, vice-présidente

Monsieur Jean Lessard, membre

Madame Inès Bosse-Thompson, citoyenne

Monsieur Marc Bureau, Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais

Monsieur Mathieu Charron, citoyen

Monsieur Claude Fortin, Action Climat Outaouais

Madame Lise Filiatrault, citoyenne

Monsieur Jessy Desjardins, membre de la communauté économique

Secrétaire

Monsieur Vincent Paquette, Coordonnateur de la Politique environnementale, SENV

Ressources internes

Madame Chantal Marcotte, Directrice, SENV

Madame Audrey-Anne Brûlé, Coordonnatrice de projet en environnement, SENV

ABSENCES :

Monsieur Frédéric Vandal, Adjoint à la direction, SENV

Vacant, organisme communauté économique

La séance débute à 16 h

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Madame Bélisle souhaite la bienvenue à tous et informe les membres que la co-présidence sera élue aujourd'hui. Elle informe aussi les membres qu'il y a eu des changements au plan de travail pour répondre aux préoccupations et au besoin de temps de discussion supplémentaire, du temps supplémentaire est prévu à cette rencontre, une rencontre supplémentaire est aussi prévue en juillet.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Fortin demande l'ajout d'un point sur le fonctionnement de la commission concernant le partage des documents.

Monsieur Charron demande l'ajout de deux points ; concernant les branchements au gaz naturel des nouvelles constructions et la marche pour la terre le 23 septembre.

Il est proposé par Monsieur Fortin

Appuyé par Monsieur Charron

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis avec les ajouts.

Adoptée

3. Mot de bienvenue

Ce point a été traité au point 1 de l'ordre du jour.

4. Période de questions citoyennes et citoyens

Monsieur Paquette fait la lecture des questions adressée à la Commission par courriel.

Question 1 : *En somme, Monsieur Emery, de l'équipe de la Ville amie des oiseaux, aimerait savoir si la Ville prévoit devenir amie des oiseaux et qu'elles sont les engagements que la Ville est prête à prendre pour faire respecter la charte de la biodiversité dans le futur?*

Madame Bélisle informe que le conseil municipal a voté pour devenir amis des oiseaux, amis des abeilles et amis des monarches. Au cours des prochains mois, plusieurs certifications et actions seront posées pour arriver à l'année de transition de la charte de la biodiversité en 2023, il y aura aussi la mise en œuvre d'actions ciblées. Même si la charte est non contraignante, il est possible de mettre des actions ciblées dans le temps et précis, il y aura des actions concrètes dans le temps dans le plan d'action.

Madame Bélisle précise qu'il y aura des consultations publiques à l'automne 2022 sur la charte de la biodiversité.

Question 2 : *Madame Anne-Marie Meunier aimerait connaître la position de la Ville sur les BTI et autres pesticides esthétiques qui sont dommageables pour l'environnement, elle demande quand peut-on espérer une action officielle de la part de la Ville concernant les pesticides?*

Madame Bélisle souligne que la réflexion est déjà entamée et la Ville vise l'année 2023 pour la mise en place de réglementation concernant les pesticides. Madame Bélisle assure que les produits qui peuvent être utilisés sur le territoire sont toujours des produits qui respectent les réglementations provinciales et autres qui sont en place.

Question 3 : *Madame Bisson salue le fait que la Ville souhaite devenir une amie des abeilles, des oiseaux et des monarches, mais constate que ces certifications ne seront réalisées que lorsque les pesticides seront interdits. Madame Bisson demande que l'adoption d'un règlement contre les pesticides à Gatineau soit mise en priorité dans le plan de travail de la CELCC.*

Madame Bélisle répète que l'étude des réglementations est à l'étude de la commission en 2022, la commission passera deux séances sur ce dossier et les équipes y travaillent déjà. La commission de l'environnement de L'UMQ a fait une revue des pratiques à travers la province et les équipes de la Ville possèdent cette information. Le règlement découlera de la charte de biodiversité, mais les actions concernant les pesticides débiteront en 2023.

Question 4 : *Madame Gabrielle Garneau aimerait avoir une mise à jour sur le dossier de l'ancien dépotoir Cook, quelles sont les mesures prévues pour diminuer et capter les émissions de GES du site?*

Madame Bélisle confirme que la mairie est très consciente du dossier, des actions ont été entreprises depuis novembre concernant le site Cook, des négociations sont en cours, et qu'il y a cuisinier plusieurs demandes de subventions qui sont en attentes pour pouvoir régler le dossier du site Cook.

5. Élection de la coprésidence

Un membre s'est proposé pour être co-président ; monsieur Marc Bureau. Monsieur Bureau souligne qu'il est un bénévole pour l'environnement à temps plein dans l'Outaouais et il est aussi président du réseau national des conseils régionaux en environnement du Québec. M. Bureau informe qu'il connaît plusieurs spécialistes en environnement au travers du Québec et il aimerait faire profiter les membres de la commission des centaines de spécialistes qui gravitent dans l'environnement au Québec. L'environnement a toujours été important pour Monsieur Bureau, plusieurs actions ont été posées et encouragées lors de son mandat comme maire de la Ville de Gatineau.

Les membres de la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques recommandent la nomination de Monsieur Bureau.

*Il est proposé par Monsieur Charron
Appuyé par Madame Bossé-Thompson*

Adoptée

6. Plan climat – Information

Madame Bélisle fait une mise à jour concernant le service de la transition écologique, à la mi-mai, le conseil a recommandé l'ajout d'un directeur pour le service de la transition écologique. Madame Bélisle espère que l'équipe sera en place pour le mois d'octobre. L'équipe prendra en charge la commission par la suite et sera sous la direction de la direction générale adjointe.

Madame Des Marais demande si les travaux du plan climat seront mis en attente, Madame Bélisle précise que des actions sont déjà débutées dans les différents plans d'action en lien avec le plan climat. La nouvelle direction s'assurera de recadrer et resserrer le plan climat dans le temps et de faire suite aux actions déjà entamées. Madame Marcotte souligne que nous sommes présentement dans l'année de transition et qu'il y a déjà des actions d'entamer, comme l'inventaire des GES.

7. Programme de soutien aux écogestes – Information/réflexion

Présentation par Monsieur Vincent Paquette des écogestes offerts à la Ville ainsi que les idées des autres villes du Québec, précision de qu'es-ce qu'un écogeste.

Réflexions des membres suite à la présentation ;

- Changement de toutes les chaudières au mazout sur le territoire de la Ville ;
- Ajouter dans le tableau le coût VS les bénéfices pour les écogestes ;
- Élargissement du bassin de citoyens pouvant faire une demande pour les subventions pour le changement des fournaies ;
- Transferts des montants non utilisés par les autres actions vers les actions plus urgentes ;
- Éliminer le dédoublement des subventions, certaines actions peuvent être subventionnées par le provincial et le fédéral ;
- Encourager la mobilité durable ; transports en commun, transports actifs ;
- Moins d'actions avec peu d'impacts ;
- Plus actions structurantes avec plus grands impacts.

Monsieur Bureau invite les membres à regarder le programme des écogestes de Victoriaville.

Monsieur Charron, demande s'il est possible de faire une liste d'écogeste qui aurait les plus grands impacts sur l'environnement, en juxtaposant les coûts et les bénéfices pour avoir une meilleure vision d'ensemble.

Monsieur Bureau, fonds vert, programme majeur qui n'a pas été bonifié depuis des années.

Suivi à faire : l'équipe de la politique fera une courte liste d'écogestes à plus grands impacts en présentant les coûts VS les bénéfices.

8. Charte de la biodiversité – Information/réflexion

Madame Brulé présente la charte de la biodiversité. Pour l'instant la charte est encore sous forme d'ébauche, l'université d'Ottawa a collaboré avec la Ville pour produire cette charte, plusieurs services doivent commenter (exemple : service juridique) avant que celle-ci soit finale.

Les membres trouvent la charte de la biodiversité non contraignante et souhaitent que les mots employés dans la charte de la biodiversité soient des mots d'actions forts. Monsieur Fortin propose que la charte soit à un niveau de définition plus précis. La charte, malgré qu'elle soit non contraignante, sera liée au plan d'action et il y aura moyen d'adopter ou de modifier des règlements pour les adapter à la charte. Les membres souhaiteraient que les éléments du plan d'action doivent aussi s'appliquer dans les projets de l'urbanisme et des infrastructures. Les membres soulèvent le point que la charte de la biodiversité doit s'arrimer au plan climat.

Madame Bélisle précise que dans les plans d'action il est nécessaire qu'il y ait transversalité avec les autres services de la Ville, Monsieur Fortin propose de nommer dans les chartes qu'il y aura des éléments règlementaires dans le ou les plans. Madame Filiatrault propose qu'il y ait une référence aux changements climatiques dans le plan climat ainsi que la charte.

Les membres soulèvent leurs inquiétudes par rapport au grand chantier et à l'étalement urbain qui pourraient débiter avant que la charte de la biodiversité et le plan climat soient adoptés et qui pourraient entraîner la destruction de certains milieux qui auraient avantage à être protégés. Une des premières phases du plan d'action sera effectivement de faire des inventaires des milieux humides avec nos partenaires.

Monsieur Paquette précise le déroulement du plan d'action : il y aura une année de transition pour permettre l'adoption du plan, en décembre il y aura les recommandations pour la charte de la biodiversité pour ensuite la faire passer à l'étude du budget.

Suivi à faire : voir avec le service de l'urbanisme comment les sites sont caractérisés

9. Date de la prochaine séance

Un suivi sera fait avec les membres pour déterminer la date de rencontre du mois de juillet.

10. Varia

Monsieur Charron informe les membres sur les branchements au gaz naturel ; plusieurs nouvelles constructions sont branchées au gaz naturel et l'équivalent de gaz à effet de serre produits par ces nouvelles constructions, aux deux ans, équivaut aux émanations du site Cook. Madame Bélisle propose aux membres de la commission de trouver un conférencier invité pour parler des nouvelles constructions pour éventuellement être capable d'intégrer cet aspect dans un prochain plan d'action en 2023-2024.

Monsieur Charron informe les membres de la marche pour l'environnement qui se tiendra le 23 septembre.

Monsieur Fortin s'informe auprès de Madame Bélisle de ce qu'il est possible de partager, Madame Bélisle précise que les documents qui sont publics peuvent être partagés, les documents qui sont à l'état de débauche ou qui sont spécifiquement indiqués comme confidentiels ne peuvent pas être partagés.

Madame Bélisle propose aux membres de ne pas faire de rencontre préparatoire formelle, mais au besoin.

11. Levée de la séance

La séance est levée à .

Il est proposé par Monsieur Fortin

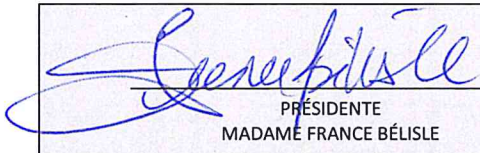
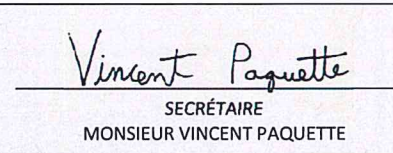
Appuyé par madame Madame Des Marais

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

 PRÉSIDENTE MADAME FRANCE BÉLISLE	 SECRÉTAIRE MONSIEUR VINCENT PAQUETTE
--	---